

N/REF : 21/01/2026 21H18 C:000053 I:02547
V/REF : AC/C37777
V/Email reçu le Mercredi 21/01/2026 à 21H18

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CTR
IMMEUBLE : CHAUBRIAND - CTR
BOULEVARD DE CHATEAUBRIAND
37 A 41
35500 VITRE

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 41 BOULEVARD DE CHATEAUBRIAND - MR LELIEVRE 06 88 78 90 98
LOGEMENT N° 016524, PORTE N°6524, 3° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : COLONNE EU DÉBOÎTÉE DANS CAVE INDIVIDUELLE DU LOCATAIRE

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COLONNE EU DÉBOÎTÉE DANS CAVE INDIVIDUELLE DU LOCATAIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE LIVRAISON
DEVIS A SUIVRE POUR REMPLACEMENT TRONÇON COLONNE EU

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 02/02/26 à 15H17 AGUILLO@AIGUILLON.COM

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 02/02/26 A 15:16 MME A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
TOTAL H.T.					70,00
T.V.A. a 10,00%					7,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>77,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.